

Octroi d'un contrat de 19 millions :

Davie doit obtenir sa juste part

Ottawa, le 28 mars 2024 – Réagissant à l'octroi d'un contrat de 19 millions au Chantier maritime Davie pour la mise en place d'un bureau de projet, la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Approvisionnement et de Services publics, et députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, de même que Caroline Desbiens, députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix, se sont dites déterminées à continuer de travailler afin que la Davie obtienne sa juste part des contrats liés à la Stratégie nationale de construction navale.

« Cela fait tout près d'un an que Chantier Davie a été finalement intégré dans la Stratégie nationale de construction navale du Canada et nous attendions toujours l'octroi d'un premier contrat de la part d'Ottawa. Après des années de pression, de questions et de travail acharné afin d'assurer à Davie la place qui lui revient, nous reconnaissons cette première étape, mais nous ne nous satisferons pas tant et aussi longtemps que le Chantier Davie n'aura pas obtenu sa juste part en contrats. Le chantier bénéficiera à la région de Québec au premier titre, mais aussi à l'ensemble des régions du Québec, des fournisseurs et des travailleurs du domaine de la construction navale. C'est tout le savoir-faire québécois qui est impatient de se mettre à l'œuvre! », a rappelé Julie Vignola.

L'annonce d'un premier contrat de 19 millions pour la Davie, pour des travaux initiaux visant la conception de six nouveaux brise-glaces, survient le même jour que l'annonce simultanée de deux contrats accordés au Chantier Seaspán à Vancouver, pour la construction de navires polyvalents de la Garde côtière canadienne, pour une somme totalisant 490 millions.

« Le Chantier Davie, c'est 50% de la capacité de construction navale dans tout le Canada. Le Québec doit obtenir sa juste part des contrats fédéraux liés à la Stratégie navale et nous comptons bien nous assurer qu'au bout de la ligne, le Chantier Davie, de même que tout le réseau qu'il fait rayonner, puisse travailler à la hauteur de ses capacités. Le ministre responsable, Jean-Yves Duclos, doit nous assurer que ce sera le cas et que Québec n'obtiendra pas que des pacotilles pendant que les chantiers navals du reste du Canada continueront à se partager le pactole », a réclamé la députée Vignola.

« Si le chantier naval de Irving en Nouvelle-Écosse peut compter sur le soutien financier du fédéral pour son agrandissement, ce n'est pas le cas de Lévis où c'est le gouvernement du Québec qui devra payer la note pour moderniser le chantier. Cette iniquité, n'est pas seulement une injustice, c'est tout simplement scandaleux! Cette vieille trahison du fédéral ne sera corrigée que lorsque Davie obtiendra finalement et justement la part qui lui revient », a conclu Caroline Desbiens, députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix.